



Recueil des intentions d'orientation janvier - mars 2022

Intentions des familles – avis provisoires

Enquête SAIO : INTENTIONS D'ORIENTATION NOTICE

Les établissements concernés saisissent les intentions des familles, si celle-ci n'utilise pas TSO, et les propositions (avis provisoires) du conseil de classe dans l'application « Orientation » ouverte le 15/12/2021.

L'enquête concerne :

- les établissements publics et privés sous contrat,
- les classes de :
 - o 3^{ème} générale
 - o 3^{ème} prépa métiers
 - o 3^{ème} SEGPA
 - o 2nde générale et technologique

L'accès au module « Orientation » se fait par l'intermédiaire du portail ARENA et la saisie doit être terminée au plus tard le :

Jeudi 14 avril 2022 au soir

Avant les conseils de classe du 2^{ème} trimestre / 1^{er} semestre :

- Assurer le suivi des saisies effectuées via le téléservice dans Siècle Orientation (*la synchronisation des données entre le téléservice et Siècle Orientation a lieu toutes les 24h*)
- Accompagner les parents au fil de l'eau, les relancer s'ils ne formulent pas de demandes
- Saisir les demandes transmises par la fiche de dialogue (*maintien de la procédure papier pour les familles éloignées du numérique ou qui ne souhaiteraient pas utiliser ce service*)
- Fermer le téléservice au moins 24h avant les conseils de classe, pour avoir des données stabilisées dans Siècle Orientation

Après les conseils de classe du 2^{ème} trimestre / 1^{er} semestre :

- Saisir les avis provisoires du conseil de classe dans Siècle Orientation
- Ouvrir le téléservice pour permettre aux familles de :
 - consulter l'avis provisoire du conseil de classe
 - accuser réception de l'avis provisoire du conseil de classe
- Assurer le suivi des accusés de réception dans Siècle Orientation (*la synchronisation des données entre le téléservice et Siècle Orientation a lieu toutes les 24h*)

En cas de difficultés ou problème technique, merci de contacter l'assistance informatique académique

1. via l'application **CIRrUS** disponible sur le portail Arena
2. par courriel à assistance@ac-strasbourg.fr
3. par téléphone au **0 806 000 891**

Pour les questions de procédures, il vous appartient d'intervenir auprès du SAIO.

Documents d'accompagnement via DELIS sous Scolarité du 2nd degré> Orientation> Suivre la procédure/Statistiques.